

DÉSIGNATION

LES ATELIERS D'ARCACHON est un organisme de formation dont le siège social est 58bis allée des Grands Champs, 33470 Gujan-Mestras. La déclaration d'activité est enregistrée auprès du préfet de région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes sous le numéro 75 33 10385 33 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat). LES ATELIERS D'ARCACHON est une association loi 1901 dont l'objet est d'organiser et de promouvoir la formation des professionnels de santé, à la pathologie du sommeil et à son traitement et ainsi qu'aux pathologies respiratoires et à leurs traitements. Elle développe et dispense des formations professionnelles entrant dans le cadre de la formation professionnelle et des dispositions de l'article L.6313-1 du Code du Travail.

DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les inscriptions sont enregistrées jusqu'à concurrence des places disponibles. A réception de la demande d'inscription, le secrétariat des ATELIERS D'ARCACHON fera parvenir au client en double exemplaire une convention de formation professionnelle continue telle que prévue par la Loi et les règlements. Le client s'engage à retourner au secrétariat des ATELIERS D'ARCACHON un exemplaire signé et portant le cachet de son établissement. L'inscription ne sera validée qu'à réception de la convention de formation signée par le stagiaire ou son établissement. Le fait de signer une convention de formation implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente.

Une attestation de présence sera remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation.

TARIFS, RÈGLEMENTS ET FACTURATION

Tous les tarifs sont indiqués en euros nets de taxe (Exonération de TVA Article 293B du CGI à compter du 18/07/2013). Les droits d'inscription comprennent l'accès aux séances plénières, aux ateliers, les supports de cours, ainsi que les pauses-café et les déjeuners. Les frais de déplacement et de réservation hôtelière ne sont pas compris dans le montant des droits d'inscription et restent à la charge du stagiaire. Le paiement de l'intégralité du coût de formation est à effectuer à l'inscription afin de valider la demande de participation. La facture définitive ne sera éditée qu'à l'issue de la formation.

Les règlements sont effectués par le Client, au plus tard dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la date de la facture, par virement bancaire ou chèque. Aucun escompte ne sera appliqué en cas de règlement anticipé.

En cas de retard de paiement, l'association LES ATELIERS D'ARCACHON pourra suspendre tous les Contrats/ Conventions en cours sans préjudice de toute autre voie d'action. Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 (quarante) Euros sera appliquée ainsi que des pénalités de retard égales à 1,3% par mois après 30 jours (conformément à la loi n° 92-1442 du 31/12/1992).

CONDITIONS D'ANNULATION OU DE REMPLACEMENT

Si besoin, le stagiaire désigné au moment de la demande d'inscription pourra être remplacé par un autre stagiaire. Pour se faire, la demande devra être faite de plus rapidement possible auprès du secrétariat des ATELIERS D'ARCACHON. Toute annulation de participation doit être communiquée par écrit. En cas de dédit à moins de 40 jours francs, avant le début de la formation, ou d'abandon en cours de formation, le montant total des frais de participation à ladite action restera exigible à titre d'indemnité forfaitaire pour dédit ou abandon de formation. Les fonds perçus pour non-exécution ne peuvent faire l'objet de prise en charge par un OPCA (organisme paritaire collecteur agréé).

L'association LES ATELIERS D'ARCACHON se réserve le droit d'annuler toute formation si le nombre de participants est insuffisant, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité sauf le remboursement des sommes payées au titre de la formation concernée.

L'association LES ATELIERS D'ARCACHON ne pourra être tenue pour responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un formateur ou animateur de formation, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à l'association LES ATELIERS D'ARCACHON, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, l'interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable des ATELIERS D'ARCACHON.

DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies dans le bulletin d'inscription sont traitées informatiquement par l'association LES ATELIERS D'ARCACHON. Les informations collectées conditionnent l'inscription à la formation concernée. L'utilisation des données personnelles sont collectées sur la base juridique des présentes conditions générales et sont utilisées pour les finalités suivantes :

- traitement de l'inscription à la formation sur demande du Client,

- création d'un fichier de clients en vue de l'organisation de la formation pour l'édition en cours et les éditions futures,
- informations par voie électronique des offres de formation complémentaire.

Les données personnelles collectées sont destinées à l'association à des fins d'organisation des formations. Elles peuvent être communiquées également aux instances ordinales et autorités administratives ou judiciaires dans le seul but de respecter la réglementation applicable ou de répondre à une contrainte judiciaire ou légale. Elles ne seront pas communiquées à d'autres tiers.

L'association LES ATELIERS D'ARCACHON conservera les données pédagogiques liées à la formation.

En cochant la case « Je ne souhaite pas recevoir les actualités des Ateliers d'Arcachon sur mon adresse email » vous désinscrivez l'adresse de messagerie renseignée sur le bulletin du fichier de diffusion des ATELIERS D'ARCACHON. Conformément à la loi RGPD du 20 Juin 2018 sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données le concernant. Pour en savoir plus sur notre politique de confidentialité, rendez-vous sur <https://www.ateliers-sommeil-arcachon.net/donnees-personnelles>.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE - COPYRIGHT

L'association LES ATELIERS D'ARCACHON et les formateurs dispensant les formations sont titulaires des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations proposées à ses Clients : contenus et supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, ...). A ce titre, sans accord exprès formel des ATELIERS D'ARCACHON, ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation. Le Client engage sa responsabilité sur le fondement du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication de contenus non autorisés. Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations, sont strictement interdites, et ce, quels que soient le procédé et le support utilisés. En contrepartie des droits d'inscription, les supports sont accessibles sur le site des ATELIERS D'ARCACHON et font l'objet d'un droit d'utilisation personnel, non cessible. L'association LES ATELIERS D'ARCACHON demeure propriétaire de ses outils, contenus, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de l'exécution des prestations pour le Client. L'utilisation des documents remis lors des formations est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957. L'association LES ATELIERS D'ARCACHON se réserve le droit de sous-traiter tout ou partie des prestations proposées dans ses offres.

RÈGLES APPLICABLES

Le stagiaire devra se conformer aux règles de sécurité des différents sites d'accueil ; il est interdit de fumer dans les lieux publics et dans les locaux de la prestation. Le stagiaire s'oblige à fréquenter avec assiduité et régularité le stage de formation où il est inscrit. Il s'oblige à signer en début et fin de chaque journée la feuille d'émargement mise à sa disposition. Il est entendu que les retards, absences non autorisées et non reconnues valables, tout comme le non-respect du contrat de formation par le stagiaire peuvent entraîner d'une part son renvoi du stage dans les conditions prévues par le règlement intérieur ou les présentes dispositions, d'autre part la suspension ou la suppression de la prise en charge. En outre, le défaut ou manque d'assiduité et de régularité sera sanctionné par un refus de délivrance de l'attestation de stage. L'employeur - ou selon le cas le stagiaire - s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée du stage une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés au préjudice des ATELIERS D'ARCACHON.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Lors de la participation aux formations des ATELIERS D'ARCACHON, le Client accepte de fait le règlement intérieur de l'organisme de formation (consultable sur le site des ATELIERS D'ARCACHON) et s'engage à en respecter les dispositions. Conformément aux articles L 6352-3 et suivants et R 352-1 et suivants du Code de travail, le règlement intérieur définit les règles générales et permanentes et précise la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité ainsi que les règles relatives à la discipline, notamment les sanctions applicables aux stagiaires et les droits de ceux-ci en cas de sanction.

DROIT APPLICABLE

Les présentes Conditions Générales et les opérations d'achat et de vente qui en découlent sont régies par le droit français. Tout litige né de leur exécution, interprétation, ou cessation, seront tranchés selon les règles spécifiquement applicables en la matière.

ACCEPTATION DU CLIENT

Les présentes Conditions Générales sont expressément agréées et acceptées par le Client, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire.